



Commission des Classes moyennes et du Tourisme

Procès-verbal de la réunion du 18 février 2021

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

1. 7769 **Projet de loi portant modification de :**
 1. la loi modifiée du 24 juillet 2020 visant à mettre en place un fonds de relance et de solidarité et un régime d'aides en faveur de certaines entreprises et portant modification de :
 - 1° la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
 - 2° la loi modifiée du 20 décembre 2019 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2020 ;
 - 3° la loi du 3 avril 2020 relative à la mise en place d'un régime d'aides en faveur des entreprises en difficulté financière temporaire et modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2014 relative 1) aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle 2) à la promotion de la création artistique ;
 2. la loi du 19 décembre 2020 ayant pour objet la mise en place d'une nouvelle aide de relance ;
 3. la loi modifiée du 19 décembre 2020 ayant pour objet la mise en place d'une contribution temporaire de l'État aux coûts non couverts de certaines entreprises
 - Présentation du projet de loi
 - Désignation d'un rapporteur
2. **Divers (prochaine réunion)**

*

Présents : M. Guy Arendt, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, Mme Simone Beissel, Mme Tess Burton, M. Sven Clement, Mme Francine Closener, M. Emile Eicher, Mme Stéphanie Empain, Mme Chantal Gary, M. Marc Goergen, Mme Carole Hartmann, Mme Josée Lorsché remplaçant Mme Semiray Ahmedova, Mme Octavie Modert remplaçant M. Félix Eischen, M. Roy Reding, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz

M. Lex Delles, Ministre des Classes moyennes
Mme Françoise Schlink, Mme Martine Schmit, M. Gilles Scholtus, du
Ministère de l'Economie

M. Gene Kasel, du groupe politique DP

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Semiray Ahmedova, M. Félix Eischen

M. Marc Baum, observateur délégué

*

Présidence : Mme Simone Beissel, Président de la Commission

*

1. 7769 Projet de loi portant modification de :

1. la loi modifiée du 24 juillet 2020 visant à mettre en place un fonds de relance et de solidarité et un régime d'aides en faveur de certaines entreprises et portant modification de :

1° la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;

2° la loi modifiée du 20 décembre 2019 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2020 ;

3° la loi du 3 avril 2020 relative à la mise en place d'un régime d'aides en faveur des entreprises en difficulté financière temporaire et modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2014 relative 1) aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle 2) à la promotion de la création artistique ;

2. la loi du 19 décembre 2020 ayant pour objet la mise en place d'une nouvelle aide de relance ;

3. la loi modifiée du 19 décembre 2020 ayant pour objet la mise en place d'une contribution temporaire de l'État aux coûts non couverts de certaines entreprises

- Présentation du projet de loi

Madame le Président rappelle que le projet de loi sous rubrique a été déposé le 15 février 2021 à la Chambre des Députés et que ce dispositif est une réaction à la prolongation des mesures limitant les déplacements et les rassemblements de personnes. L'oratrice invite Monsieur le Ministre des Classes moyennes à présenter les différentes modifications légales projetées.

Monsieur le Ministre souligne que la prolongation évoquée des mesures sanitaires affecte négativement la situation économique de nombreuses entreprises. Le dispositif qu'il vient de déposer tient compte de cette situation. L'orateur continue en détaillant les modifications prévues.

En résumé, le dispositif prévoit la prolongation et même l'élargissement des mesures de soutien existantes en faveur des entreprises les plus durement touchées par la pandémie.

Monsieur le Ministre estime les dépenses engendrées par ce nouveau projet de loi à 60 millions d'euros.

Lors de l'échange de vues qui suit, interviennent Monsieur le Ministre des Classes moyennes, Madame Simone Beissel, Madame Carole Hartmann et Monsieur Marc Spautz.

- Désignation d'un rapporteur

Madame Carole Hartmann est désignée comme rapporteur.

2. Divers (prochaine réunion)

Madame le Président signale qu'elle fixera la prochaine réunion dès que l'avis du Conseil d'Etat sera disponible.

Luxembourg, le 25 juillet 2023

Le Secrétaire-administrateur,
Timon Oesch

Le Président de la Commission des Classes moyennes
et du Tourisme,
Simone Beissel

Procès-verbal approuvé et certifié exact